

Aménagement circulation et stationnement

Madame, Monsieur,

Organisation d'une manifestation intitulée "Semaine Bleue 2026"

SQUARE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFN

Le 9 octobre 2026, de 8h à 18h :

- La circulation des véhicules est interdite.
- Le stationnement des véhicules est interdit.

[Référence arrêté municipal n°26-AT-0225](#)

Organisation de la course sportive PARIS-TOURS

BOULEVARD ANATOLE FRANCE (D431), RUE DE BLOIS (D952), PONT DU
MARECHAL LECLERC (D431) et D751

Le stationnement sera interdit de 11h à 16h30 :

- Boulevard Anatole France RD 431
- Rue de Blois RD 952

La circulation sera interdite à la diligence de la Gendarmerie :

- Boulevard Anatole France RD 431
- Rue de Blois RD 952
- Pont du Maréchal Leclerc (D431) entre le Quai du maréchal Foch et rue de Blois RD (952)

La circulation sera interrompue au moment du passage de la course, entre 15h30 et 16h, et régulée par la Gendarmerie avant et après le passage des cyclistes.

[Référence arrêté municipal n°26-AT-0239](#)

Travaux de réfection de couverture

2 RUE DE LA CONCORDE

Jusqu'au 31 octobre 2026 :

- Pendant certaines phases, la circulation peut être interrompue au droit du chantier.

[Référence arrêté municipal n°26-AT-0245](#)

Travaux de création d'un branchement AEP

1 au 5 RUE DE LA COMMANDERIE

Du 15 au 16 octobre 2026 :

- La circulation des véhicules est interdite.
- Le stationnement des véhicules est interdit.

[Référence arrêté municipal n°26-AT-0249](#)

Mairie d'Amboise

CONTACT

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr